

Décision 09-D-15 du 02 avril 2009

relative à une demande de mesures conservatoires présentée par la société SFR concernant diverses pratiques mises en œuvre par le groupe France Télécom sur les marchés de la téléphonie mobile et d'Internet haut débit (offre 'Unik')

Posted on: 02 avril 2009 | Secteur(s) :

TÉLÉCOMS

Présentation de la décision

Informations sur la décision

Origine de la saisine

SFR

Dispositif(s)

Poursuite de l'instruction au fond
Rejet des mesures conservatoires

Entreprise(s) concernée(s)

France Télécom

Lire

le texte intégral de la décision

